

Dans le cadre de l'exercice de ses missions, l'Académie de recherche et d'enseignement supérieur (ARES) recrute :

UN·E CHARGÉ·E DE PROJET AUX RELATIONS INTERNATIONALES (F/H/X)

CADRE INSTITUTIONNEL

L'Académie de recherche et d'enseignement supérieur (ARES) est la fédération des établissements d'enseignement supérieur.

Organisme d'intérêt public, elle est chargée de soutenir les différents établissements de la Fédération Wallonie-Bruxelles dans leurs missions d'**enseignement**, de **recherche** et de **service à la collectivité**. Elle fédère **5 universités, 19 hautes écoles, 16 écoles supérieures des arts et 81 établissements d'enseignement supérieur de promotion sociale** dont elle organise la concertation et pour lesquels elle promeut les collaborations à l'échelle nationale et internationale.

En tant que **couple unique**, l'ARES assure au **secteur de l'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles** une **coordination globale**.

Elle veille notamment à la cohérence de l'**offre de formation** et à son adéquation au **marché de l'emploi**, elle soutient les établissements dans leurs efforts de représentation et de **relations internationales** et formule des **recommandations en matière de politique de recherche** scientifique ou artistique. L'Académie fournit l'**information sur les études** supérieures en Fédération Wallonie-Bruxelles. Elle coordonne également l'engagement des établissements en matière d'**apprentissage tout au long de la vie**, de promotion de la **réussite** ou encore de **coopération au développement**. Enfin, elle collecte et traite un ensemble de **données scientifiques et statistiques** touchant au secteur dans une optique de veille, d'évaluation et d'**amélioration des pratiques** en faveur de la qualité des enseignements ou de l'accompagnement des étudiants et des étudiantes.

Au sein de l'ARES, la **direction des relations internationales** a pour principale mission de **contribuer à l'internationalisation** des établissements d'enseignement supérieur de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Cette mission se décline en trois domaines d'action :

- » La défense des intérêts des établissements d'enseignement supérieur auprès des acteurs des relations internationales en Fédération Wallonie-Bruxelles, en Belgique, en Europe et à l'étranger, notamment en informant les établissements d'enseignement supérieur de tout développement politique susceptible d'avoir un impact sur leurs relations internationales et en faisant remonter leurs besoins auprès des acteurs concernés ;
- » L'attractivité, la promotion et la visibilité des établissements d'enseignement supérieur à l'étranger, en étroite collaboration avec Wallonie-Bruxelles Campus, notamment en organisant des missions interinstitutionnelles, et par exemple en représentant les établissements d'enseignement supérieur au sein d'organisation européennes et internationales ;

- » Le soutien et l'appui aux établissements d'enseignement supérieur dans leurs stratégies, actions et projets d'internationalisation, notamment en développant des outils spécifiques et en informant des opportunités de collaboration et de financement.

La **Commission des relations internationales de l'ARES**, en tant qu'organe d'avis permanent chargé de préparer les délibérations et décisions du conseil d'administration de l'ARES sur toute question relative aux relations internationales, demeure le lieu central de consultation, de concertation et de coordination entre les établissements d'enseignement supérieur, à laquelle la direction des relations internationales de l'ARES apporte un soutien tant administratif, logistique que stratégique.

A noter que le spectre des projets menés par la direction des relations internationales est très varié. Ces projets peuvent comprendre la rédaction de notes de contenu, l'organisation d'événements de réseautage ou de formation, le développement d'outils d'aide au pilotage de projets internationaux, l'accueil et des rencontres de délégations, ... Le dialogue avec d'autres organes publics tournés vers les relations internationales est par ailleurs très régulier.

➤ En savoir plus : www.ares-ac.be et www.ares-ac.be/relations-internationales

FONCTION

Au sein de l'ARES, sous l'autorité de l'Administrateur et de la directrice des relations internationales, la personne chargée de projet contribue, de manière générale, à la mise en œuvre et à l'exécution des mesures impactant le paysage de l'enseignement supérieur induites par le décret du 7 novembre 2013 précité.

Elle **contribue à la poursuite des missions relatives aux relations internationales (hors outils de la coopération au développement)**, à travers **la mise en œuvre de projets spécifiques** ayant trait au soutien à l'internationalisation des établissements d'enseignement supérieur de la Fédération Wallonie-Bruxelles (codiplômation, mobilité, veille stratégique, etc.), à leur promotion, visibilité et attractivité à l'étranger (missions interinstitutionnelles, missions officielles, accueil de partenaires étrangers, etc.), et au développement d'une expertise dans le domaine.

La personne chargée de projet aux relations internationales **fait office de relais privilégié avec les établissements d'enseignement supérieur** et favorise l'échange d'informations, la collaboration et le travail commun avec et entre ceux-ci.

Elle **favorise les échanges et les relations** entre les établissements d'enseignement supérieur et les partenaires privilégiés en matière de relations internationales, notamment Wallonie-Bruxelles International, Wallonie-Bruxelles Campus, le Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, l'AEF-Europe, des organisations et institutions européennes et internationales, ambassades et postes diplomatiques belges et étrangers, cabinets ministériels, etc.

Elle **opérationnalise les décisions** prises, notamment par le Conseil d'administration et la Commission des relations internationales de l'ARES, et est responsable de ses différents dossiers.

Elle est **amenée à collaborer avec différentes directions**, et en particulier avec les Directions des affaires académiques et de la coopération au développement.

Elle est **amenée à se rendre ponctuellement à l'étranger** dans le cadre de missions.

Les responsabilités et attentes principales pour cette fonction sont :

Tâche 1 : Contribuer à la mise en œuvre de projets spécifiques à l'internationalisation de l'enseignement supérieur

- » Apporter à la direction des relations internationales un appui administratif et stratégique dans la mise en œuvre des projets menés, en ce compris les missions interinstitutionnelles ;
- » Assurer un travail de mise en œuvre et de suivi des projets menés, en ce compris préparer l'évaluation et le rapportage des projets ;
- » Contribuer à l'étude et à la préparation de nouveaux projets, organiser des réunions de préparation, de suivi et de présentation ;
- » Assurer une veille stratégique quant aux opportunités de projets, au niveau de la Fédération Wallonie-Bruxelles, belge, européen et international.

Tâche 2 : Contribuer au développement d'une expertise en matière d'internationalisation de l'enseignement supérieur

- » Assurer une veille stratégique quant aux développements relatifs à l'internationalisation de l'enseignement supérieur au niveau de la Fédération Wallonie-Bruxelles, belge, européen et international ;
- » Se tenir au courant de façon permanente de tout autre développement relatif à l'enseignement supérieur, au niveau de la Fédération Wallonie-Bruxelles, belge, européen et international ;
- » Faciliter la mise à disposition de cette expertise auprès des établissements d'enseignement supérieur de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de tout autre partenaire privilégié ;
- » Contribuer à l'aide au montage de projets européens et internationaux auprès des établissements de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- » Participer à la rédaction des projets de réponse à apporter aux demandes du Gouvernement, cabinets ministériels compétents, usagers et tout autre partenaire privilégié.

Tâche 3 : Participer, avec les autres collaborateurs, à l'organisation et à l'optimisation des travaux des organes de l'ARES

- » Assurer le suivi administratif et animer un ou plusieurs organes de l'ARES (Commission des relations internationales, Conseil supérieur de la mobilité, groupes de travail, etc.) réunissant les partenaires de l'enseignement supérieur ;
- » Instruire et préparer des dossiers en vue de leur traitement par le Bureau, le Conseil d'administration, une ou plusieurs Chambres, Commissions ou groupes de travail de l'ARES ;
- » Opérationnaliser les décisions prises et être responsable de ses différents dossiers.

Les responsabilités listées ne sont pas exhaustives et pourraient être réajustées en fonction des besoins identifiés dans la mesure où ils restent cohérents avec les responsabilités générales de la fonction.

De manière générale, le collaborateur ou la collaboratrice se tiendra au courant de façon permanente de l'évolution des techniques, réglementations et recherches dans les matières dont elle est professionnellement chargée.

La personne fera preuve de proactivité et proposera régulièrement à ses supérieurs hiérarchiques et à ses collègues des éléments et des projets enclins à participer à la réalisation de ses tâches.

Par ailleurs, elle pourra être sollicitée à titre subsidiaire et exceptionnel pour contribuer au bon fonctionnement général de sa propre direction ou de celui de l'ARES.

POSITION DANS L'ORGANIGRAMME

- » **Supérieur hiérarchique** : Charline Cauwe, Directrice des relations internationales
- » Cette fonction n'est pas amenée à gérer une équipe

Si vous souhaitez plus d'informations sur cette fonction, vous pouvez contacter directement le service des ressources humaines à l'adresse recrutement@ares-ac.be :

CONDITIONS D'ACCÈS

- » Cet emploi est accessible aux Belges ou aux ressortissants de l'Espace économique européen (ou de la Suisse) ou aux ressortissants hors Espace économique européen disposant d'un titre de séjour et d'un permis de travail valides ;
- » Être en possession du/des diplôme·s requis ou de leur équivalence de niveau octroyée par le service de la reconnaissance académique et professionnelle des diplômes étrangers d'enseignement supérieur du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles au moment de la candidature ;
- » Disposer de l'expérience requise ;
- » Être de bonnes vie et mœurs.

PROFIL

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES

- » **Contexte institutionnel** :
 - » Bonne connaissance de la structure et du schéma institutionnel de l'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles ;
 - » Bonne connaissance de l'administration de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de l'ARES ainsi que de leur fonctionnement ;
 - » Bonne connaissance de la politique du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles en matière d'enseignement supérieur et de recherche (décret « paysage » et priorités politiques) ;
 - » Connaissance de base du paysage des organisations et institutions belges et internationales actives dans l'enseignement supérieur et des politiques en la matière ;
 - » Compétences liées au montage de projets européens ou internationaux constituent un atout.
- » **Compétences en communication** :
 - » Excellente communication écrite et orale en français ;

- » Très bonne aptitude relationnelle ;
- » Capacité à s'exprimer, présenter et rédiger de manière claire, concise et convaincante, ainsi qu'à adapter son style rédactionnel à différents publics cibles ;
- » Maîtrise de l'anglais (écrit et oral) ;
- » La connaissance active du néerlandais constitue un atout.
- » **Compétences techniques :**
 - » Connaissance de base en méthodologie de gestion de projet ;
 - » Maîtrise des outils bureautiques courants, en particulier Word, Excel, PowerPoint, courrier électronique, navigateur internet et outils de visioconférence.

COMPÉTENCES GÉNÉRIQUES

- » **Gestion de l'information :**
 - » **Intégrer l'information :** vous établissez des liens entre les diverses données, concevez des alternatives et vous tirez des conclusions adéquates ;
- » **Gestion des tâches :**
 - » **Décider :** vous prenez des décisions à partir d'informations (in)complètes et vous initiez des actions ciblées afin de mettre en œuvre les décisions.
- » **Gestion des collaborateurs :**
 - » **Soutenir :** vous accompagnez les autres, vous servez de modèle et vous les soutenez dans leur fonctionnement quotidien
- » **Gestion des relations :**
 - » **Travailler en équipe :** vous créez et améliorez l'esprit d'équipe en partageant vos avis et vos idées. Vous discutez spontanément des dossiers avec les autres membres de l'équipe afin de faire circuler l'information ;
 - » **Agir de manière orientée service :** vous accompagnez des clients internes et externes de manière transparente, intègre et objective, vous leur fournissez un service personnalisé et vous entretenez des contacts constructifs.
 - » **Conseiller :** vous fournissez des conseils à vos interlocuteurs et interlocutrices et développez ensemble une relation de confiance basée sur votre expertise ;
- » **Gestion de son fonctionnement personnel :**
 - » **Faire preuve de fiabilité :** vous agissez de manière intègre, conformément aux attentes de l'organisation. Vous respectez la confidentialité et les engagements et évitez toute forme de partialité ;
 - » **S'adapter :** vous adoptez une attitude souple face au changement et vous vous adaptez aux circonstances changeantes et à des situations variées ;
- » **Valeurs personnelles :**
 - » **Valeurs personnelles :** autonomie, confiance en soi, convivialité, intégrité, respect de la diversité.

DIPLÔME REQUIS

- » Un diplôme de master (ou équivalent) – ceci constitue une **condition de recevabilité**.
- » Un diplôme ou une formation complémentaire probante en matière de relations internationales ou de politiques européennes, de gestion d'administration publique ou politiques publiques constitue un atout.

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

- » Une expérience professionnelle probante de minimum un an en rapport direct avec la fonction constitue un atout ;
- » Une expérience professionnelle dans le domaine de l'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles, en Belgique ou à l'étranger constitue un atout ;
- » Une expérience professionnelle ou personnelle à l'étranger d'une durée de 3 mois au moins constitue un atout.

CONDITIONS D'ENGAGEMENT ET DE TRAVAIL

CONTEXTE DE LA FONCTION

- » **Entité administrative** : Académie de recherche et d'enseignement supérieur (ARES).
- » **Lieu de travail** : Académie de recherche et d'enseignement supérieur (ARES), Rue Royale 180 à 1000 Bruxelles.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- » **Niveau** : 1 ;
- » **Catégorie** : Administratif ;
- » **Type d'emploi** : contrat de remplacement à durée indéterminée (pour cause de détachement en cabinet jusqu'à la fin de la législature fin 2029)
- » **Date d'entrée en fonction souhaitée** : dès que possible ;
- » **Régime de travail** : temps plein (38h00/semaine à raison de 7h36/jour prestées dans les conditions de l'horaire variable avec possibilité de récupération des heures excédentaires) avec 27 jours de congé annuel de vacances (en plus d'une semaine de congé d'office en fin d'année civile entre Noël et Nouvel An) ;
 - » **Barème : 100/1 – niveau master** : traitement annuel brut indexé de minimum 44.394,40 € brut et de maximum 81.460,26€ brut + pécule de vacances + prime de fin d'année.
- » Toute expérience professionnelle jugée utile à la fonction pourra être valorisée pécuniairement.

Pour obtenir une estimation plus précise de votre future rémunération, rendez-vous sur la page suivante : [simulateur de salaire](#)

AVANTAGES

- » Gratuité des transports en commun pour les déplacements domicile - lieu de travail ;
- » Quota kilométrique remboursé pour les éventuels déplacements à effectuer dans le cadre de missions ;
- » Titres-repas d'une valeur de 6,60 € par jour presté (avec retenue de 1,24 €) ;
- » Assurance hospitalisation et autres avantages extralégaux ;
- » Horaire de travail variable (arrivée entre 07h30-09h30 et départ entre 16h00-19h00) avec possibilité de télétravail ;
- » Proximité de plusieurs gares ferroviaires (Bruxelles-Congrès, Gare Centrale et Gare du Nord), de plusieurs stations de métro (arrêts Botanique et Parc) ainsi que de différents arrêts de tram et de bus ;
- » Restaurant et cafétéria à prix avantageux au sein du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- » Accès au Service social de la Fédération Wallonie-Bruxelles (activités culturelles, cadeaux de circonstance, aide individuelle, etc.) selon les conditions en vigueur ;
- » Mise à disposition d'un ordinateur portable.

COMMENT POSTULER ?

- » Vous pouvez poser votre candidature **jusqu'au 23 mars inclus**;
- » Pour être prise en considération, votre candidature à cette fonction devra nécessairement comporter :
 - » un curriculum vitae actualisé ;
 - » une lettre de motivation ;
 - » une copie du diplôme ;
 - » pour les diplômes obtenus hors Belgique, une attestation d'équivalence du niveau de diplôme (niveau master) de la Communauté française (pour l'obtenir : <https://equisup.cfwb.be/equivalence/> - Service des équivalences).

Sur la base des lettres de motivation et des curriculum vitae, une sélection sur dossier sera opérée et un entretien programmé avec les candidat(e)s retenu(e)s.

Les entretiens de sélection se dérouleront soit le jeudi 10 ou le vendredi 11 avril 2025.

Les dossiers de candidature seront adressés **par mail à l'adresse** : recrutement@ares-ac.be